

CAMPAGNE 2022 « PROJET SPORTIF FÉDÉRAL » (PSF)

Actions 2021 des Clubs, CDJEs et Ligues envers les personnes en situation de Handicap

Actions :

- Ateliers initiation et perfectionnement pour les personnes en situation de handicap,
- Championnat régional Handi-Echecs,
- Tests effectués avant et après les initiations afin d'en évaluer les effets,
- Formation des encadrants des handicapés,
- Participation à la nuit du handicap,
- Démonstrations de jeu spécifiques pour handicapés lors d'événements échiquéens,
- Intervention dans les ULIS,
- Prise en charge par la Ligue d'une partie des frais d'inscription à un club pour une personne en situation de handicap,
- Financements par la Ligue d'initiations en maisons spécialisées,
- Flyers créés afin d'inciter les personnes en situation de handicap à pratiquer les Echecs,
- Prise en charge par la Ligue des frais du formateur si un club ou un CDJE organisent un diplôme fédéral avec module handicap,
- Prise en charge par la Ligue des frais d'inscription d'une personne qui participe à un stage avec module handicap,
- Ouverture de créneaux clubs de pratique handis-valides.

Lieux

- Hôpitaux psychiatriques, maisons spécialisées pour les personnes en situation de handicap (IME par exemple),
- Locaux d'associations spécialisées dans le handicap,

Moyens

- Humain : animateurs, bénévoles
- Matériel : achat de jeu pour mal voyant, Enigmat, Livrets PIERLOT, parties et règles du jeu en braille.